



PRIME A L'EMPLOI

Pour l'entreprise :

1. Courrier de demande d'aide à l'attention de « Monsieur Le président de la CTM »
2. Présentation de l'entreprise (activité et historique détaillé)
3. Présentation du gérant (CV+ CNI + justificatif d'adresse de moins de 6 mois si entreprise individuelle)
4. Extrait K'bis de moins de 3 mois, ou Extrait d'inscription au répertoire des métiers
5. Les statuts
6. Un RIB
7. Effectif total de l'entreprise à N et N-1 (saisonnier, temps partiel, temps complet, CDI, CDD)
8. Liasse fiscale N-1, ou prévisionnels d'exploitation sur 2 ans si l'entreprise existe depuis moins d'un an
9. Déclaration sur l'honneur du chef d'entreprise indiquant qu'il n'a procédé à aucun licenciement au cours des six derniers mois précédant l'embauche
10. Nature et montant des aides perçues sur les trois dernières années (subventions et exonérations diverses)

Par salarié :

1. Fiche de profil de poste détaillée
2. Curriculum vitae et copie de la pièce d'identité du salarié à embaucher
3. Attestation de « période d'inscription » au pôle emploi.
4. Copie des diplômes du salarié
5. Tout document attestant du montant de salaire **brut** (projet de contrat de travail)